



Paris, le 18 juin 2008

Madame Valérie LETARD
Secrétaire d'Etat chargée de la Solidarité
Ministère du travail, des relations sociales et de
la solidarité
127, rue de Grenelle
75700 Paris 07 SP

Madame la Ministre,

Le collectif « Ni pauvre, ni soumis » tient à vous faire savoir son incompréhension et son indignation suite à l'impossibilité pour les associations AIDES et ACT-UP Paris d'avoir pu assister à la conférence nationale du handicap alors qu'elles étaient invitées.

Nous sommes totalement solidaires du combat de ces associations et des personnes malades qu'elles défendent.

Nous tenons à souligner que ces associations sont membres du collectif, et donc actrices avec nous, pour défendre des droits communs, notamment sur le thème des ressources et du revenu d'existence.

Aussi, nous considérons cette exclusion comme injustifiée, voire comme un signe de discrimination entre personnes en situation de handicap et personnes malades, ce qui est pour nous totalement inadmissible.

Nous espérons vivement que cette situation ne se renouvellera pas à l'avenir.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

Jean-Marie Barbier
Président de l'APF,
au nom du collectif « Ni pauvre, ni soumis »